

Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 28 avril 2026

Convocation du 21 avril 2026

N° 2026_04_024

Objet : Administration Générale – Désignation des représentants au sein de divers organismes extérieurs

Le 28 avril 2026 à 18h00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, à Ruoms, salle Rionis, sous la présidence de Luc PICHON, président en exercice.

Présents : Luc PICHON, Antoine ALBERTI, Jean-Claude BACCONNIER, Olivier BERTRAND, Didier BOULLE, Jean-Christian BRUEYRE, Chantal CAPELLE, Vincent CERVINO, Franck CHABAUD, Bernard CHARNAY, Jocelyne CHARRON, Sylvie CHEYREZY, Delphine CHLIEH, Guy CLEMENT, Nicolas CLÉMENT, Yvette DARNOUX, Jean-François DEGORE, Arlette DENEAZ, Valérie DEVUN, Denise GARCIA, Robert GUERRAIRI, Nadège ISSARTEL, Laura JACQUET, Gisèle LUZZI, Jean-Yves MARAINE, Gérard MARRON, Jean-Yvon MAUDUIT, Hervé OZIL, Yves RIEU, Yves TESTUT, Frédéric TOULOUZE, Xavier TOURRE, Laurent UGHETTO, René UGHETTO, Yvon VENTALON, Colette VIGNE, Nathalie VOLLE

Pouvoirs : Samy CHEMELLALI à Laurent UGHETTO, Laurence HOTTE à Hervé OZIL

Absent : MOREAU Béatrice

Secrétaire de séance : Jean-François DEGORE

Nombre de membres en exercice : 40 - nombre de membres présents : 37

Nombre de pouvoirs : 2 - nombre de suffrages exprimés : 39

Vote contre : pour : 39 abstention :

Le Président expose aux membres du Conseil communautaire qu'il y a lieu de procéder à la désignation des délégués appelés à représenter la Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche au sein des différentes instances et organismes extérieurs auxquels la communauté de communes adhère.

Ces désignations sont nécessaires afin d'assurer la représentation de la Communauté de communes et la continuité de son implication au sein de ces structures.

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé et après délibéré,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

Procède à la désignation des représentants de la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche au sein de chacun des organismes suivants :

EPORA (Etablissement Public Foncier de l'Ouest Rhône Alpes) : Nicolas CLEMENT

ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat) : Yves RIEU

LEADER

- **Titulaire** : OZIL Hervé
- **Suppléant** : MAUDUIT Jean-Yvon

Envoyé en préfecture le 06/05/2026

Reçu en préfecture le 06/05/2026

Publié le 06/05/2026

ID : 007-200039808-20260428-2026_04_024-DE

SLOW

Hôpital local Vallon Pont d'Arc : Colette VIGNE

Comité de pilotage Aérodrome de Lanas :

- **Titulaire :** Vinent CERVINO
- **Suppléant :** Jean-Yves MARAINE

CNAS (Comité National d'Action Social) : Nadège ISSARTEL

La présente délibération sera notifiée à chacun des organismes et transmise à Monsieur le Préfet de l'Ardèche conformément aux dispositions en vigueur du Code général des collectivités territoriales.

Le Président

Luc PICHON

Le Secrétaire de séance

Jean-François DEGORE

